



Section de Saône et Loire

**La force de tous
les agents de la DGFIP**

Chalon sur Saône 17/07/2015

COMPTE RENDU DES CAPL D'AFFECTION DDFIP 71 AU 01/09/2015 MOUVEMENT GÉNÉRAL

Les cap locales d'affectation se sont enfin tenues du 10 au 16/07/2015 compte tenu du pont du 14 juillet. Solidaires Finances Publiques 71 a déploré ce contexte tardif constituant une gêne pour les collègues en attente de leur affectation précise pour le 1er septembre.

La publication sur Ulysse national en date du 1er juillet des suites définitives des mouvements nationaux de mutations des contrôleurs et des inspecteurs explique partiellement ce calendrier. C'est aussi le travail des capistes nationaux pour obtenir que le taux de satisfaction le meilleur possible pour tous les agents demandeurs de mutations malgré un volume de suppressions d'emplois obérant les différents services et des emplois vacants, c'est à dire budgétés mais non pourvus, par milliers (1 600 pour les C et 1 800 pour les B).

Solidaires Finances Publiques n'a pas arrêté de demander à la DG l'appel intégral des listes complémentaire des concours C et B pour aider à compenser ces déficits d'emplois. Nous avons été un peu entendus puisque 600 futurs collègues C et une centaine de contrôleurs stagiaires sont recrutés en complémentaire.

Sinon au niveau du département de Saône et Loire, ce sont donc nos collègues inspecteurs qui ont ouvert le ban avec la tenue de leur cap locale d'affectation le 10/07/2015. Le président a procédé à la lecture du projet soumis au vote paritaire c'est à dire 3 sièges pour l'administration et 3 sièges pour les OS. Solidaires a voté contre.

Pour Solidaires Finances Publiques, notre explication de vote a été la suivante : ce n'est pas contre les agents mais contre les politiques gouvernementales successives et massives de suppressions d'emplois qui conduisent la DGFIP à une gestion au fil du rasoir de la pénurie des emplois, des vacances d'emplois par milliers non pourvues et des recrutements très réduits. *Cette explication a aussi été reconduite pour les deux autres cap locales des agents et des contrôleurs.*

Ensuite, le président a communiqué les mesures de gestion (les collègues : ALD, en poste à la Direction et les mesures de détachement, les EDR et les collègue impactés par les suppressions d'emplois) qui concernaient près de 24 collègues inspecteurs.

Pour les agents, la cap locale d'affectation n°3 s'est déroulée le 15 juillet. Mais a contrario de la précédente cap, le président a dans la foulée de la lecture du projet local fait procéder à la communication des mesures de gestion.

Des évocations de situation particulières et des observations ont été émises par les représentants des agents. Un débat est intervenu concernant les agents affectés en Direction. Le président a rappelé que le directeur en dispose comme bon lui semble selon les prérogatives prévues même

si un collègue souhaite changer de division au sein de la Direction.

Puis le vote a eu lieu avec 6 sièges pour l'Administration et 6 pour les représentants du personnel dont deux collègues tirés au sort en l'absence de candidatures dans le grade des agents d'administration lors des dernières élections professionnelles de décembre 2014. Les 2 élus de Solidaires ont voté contre suivant l'explication donnée à la cap locale n°1.

La dernière cap locale d'affectation n°2 a eu lieu le 16 juillet pour les contrôleurs. Le président a procédé de manière identique que lors de la cap locale des agents avec la présentation du projet local et des mesures de gestion adossées à ce mouvement local. Comme pour les agents C, l'administration dispose de 6 sièges et les représentants du personnel de 6 sièges. Nos 2 élus ont voté contre avec l'explication précitée au niveau de la cap locale des inspecteurs.

Après la tenue des cap locales n°2 et 3, il apparaît que le directeur a préféré désigner sur le Centre des Services Bancaires dépendant de la Direction des agents nouveaux (: externes, néo-promus) parfois au détriment de collègues déjà présents et qui auraient souhaiter évoluer professionnellement.

Au cours de ces cap locales des questions diverses ont été abordées qui concernaient :

- la fermeture prochaine de la Trésorerie de Verdun sur le Doubs dans l'attente de la décision du Ministre. Un collègue inspecteur assurera l'intérim dans la gestion du poste.
- La réforme territoriale avec la fusion Bourgogne Franche Comté pour l'instant ne concerne que la DRFIP de Côte d'Or en l'absence d'autres informations.
- Pour les collègues de l'Echelon Départemental de Renfort (EDR) service qui devrait être identifié comme tel au TAGERFIP local verront leur régime indemnitaire modifié au 1er septembre 2015 avec la détermination de leur résidence administrative au plus près de leur résidence familiale pour point de départ de leur indemnité spécifique de fonctionnement.
- Au niveau de la cap locale n°3 des agents au niveau des représentants du personnel tirés au sort suite au départ d'un collègue, il devrait être procédé à un nouveau tirage au sort parmi les agents d'administration de lère classe fin septembre-début octobre. Solidaires Finances Publiques vous invite à vous rapprocher du secrétariat* de section pour avoir de l'information à ce sujet.

- *** Secrétariat de section 71 Solidaires Finances Publiques :**
 - Co-secrétaires de section Magali Rocher et Patrice Ruiz (Port 06 84 36 04 30)
 - Secrétaires adjoints : Valérie Redon (CFIP Mâcon) et Pascal Poyen (CFIP Chalon sur Saône).